

Décision relative à une demande de retrait de l'autorisation de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM : FR-2016-1003-01

Vu les dispositions du règlement (UE) N°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de retrait de l'autorisation de mise sur le marché pour le produit biocide **HARPIC POWERPLUS GEL NETTOYANT SURPUISSANT ORIGINAL** dans la famille de produits **HCL FAMILY A**,*

de la société

RB HYGIENE HOME FRANCE SAS

enregistrée sous le numéro

BC-YQ074502-12

Considérant qu'en vertu de l'article 49 du règlement (UE) N°528/2012, une autorisation peut être retirée à la demande de son titulaire, qui motive cette demande.

L'autorisation de mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est retirée** en France dans les conditions précisées en annexe de la présente décision.

A Maisons-Alfort, le 22/04/2022

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Informations générales sur le produit

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	HARPIC POWERPLUS GEL NETTOYANT SURPUISSANT ORIGINAL
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	RB HYGIENE HOME FRANCE SAS
	Adresse	38, RUE VICTOR BASCH 91300 MASSY FRANCE
Numéro de demande	BC-YQ074502-12	
Type de demande	Retrait d'une autorisation à la demande du détenteur (NA-CCL)	
Numéro d'autorisation	FR-2016-1003-01	

2. Composition du produit, type de formulation et type de produit

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide chlorhydrique	Hydrochloric acid	Substance active	-	231-595-7	9,00
Tallow trimethylammonium chloride	Quaternary ammonium compounds, trimethyltallow alkyl, chlorides	Formulant	8030-78-2	232-447-4	0,425
Bis (2-hydroxyethyl) tallow alkylamine	Ethanol, 2,2'-iminobis-, N-tallow alkyl derivatives	Formulant	61791-44-4	263-177-5	1,485

2.2. Type de formulation

Liquide prêt à l'emploi

2.3. Type de produit

TP02 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
--

3. Conditions générales de retrait

Date de fin de mise à disposition sur le marché	6 mois après la date figurant en première page de la décision
Date de fin d'utilisation des stocks existants	12 mois après la date figurant en première page de la décision